



## LA RÈGLE DE 3

Les accidents n'arrivent pas "par accident"!

Pour les éviter un maximum, rien de plus simple :

### 1. Un bon accueil et un accueil chaleureux

Un accueil chaleureux et une bonne introduction garantissent un environnement de travail sûr et agréable.

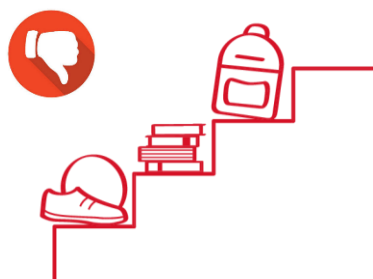
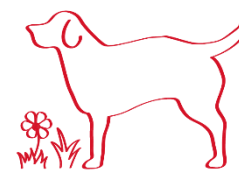
### 2. Des accords claires et une communication transparente

Une aide-ménagère bien informée prévient les accidents.



### Garder des animaux à distance :

Afin d'assurer un travail fluide, il est obligatoire de tenir les animaux à distance pendant les heures de travail. Cela contribue à la sécurité et au confort tant de votre aide-ménagère que votre animal de compagnie.



### Une maison bien rangée :

Une maison bien rangée réduit le risque de trébuchement ou de chute, ce qui améliore considérablement la sécurité de l'aide-ménagère. Cela permet également de travailler de manière plus efficace et ergonomique.



## Des bonnes instructions sauvent des vies :

Une aide-ménagère bien informée travaille non seulement plus efficacement, mais aussi plus en sécurité.

## Utilisation correctes des appareils et des produits :

Pour la sécurité de votre aide-ménagère et la préservation de votre maison, il est important de donner des instructions claires sur l'utilisation correcte des appareils et des produits de nettoyage. **Attention** : l'ammoniac et l'eau de javel ne doivent pas être utilisés.

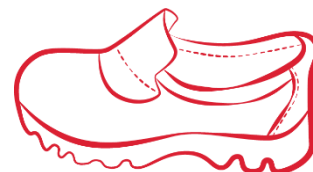
## Ergonomie et sécurité sur le lieu de travail:

Afin d'éviter la surcharge et les accidents, nous vous demandons de veiller à ce que votre aide-ménagère ne doive pas transporter de matériaux lourds dans les escaliers. Si possible, il est utile de fournir les matériaux de nettoyage nécessaires à chaque étage.



## 3. Les chaussures de sécurité sont obligatoires

Votre aide-ménagère porte des chaussures de protection pour sa sécurité. Merci de ne pas lui demander de les enlever car il s'agit d'une **obligation légale**.



**Travailler en sécurité, c'est travailler intelligemment !**